

**MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE**  
Puy-de-Dôme

**SEANCE DU 8 FEVRIER 2019**

Le 8 février 2019, le conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

Absents excusés : Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Michel MATTE, Bernard PESEZ,

Procurations : Odile COCHETEL donne procuration à Sandrine BERBEZY

Catherine DEAT-BLEUZE donne procuration à Pierre BOS

Michel MATTE donne procuration à Martine BONNEFOY

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

**Date de la convocation :**

05 février 2019

**Secrétaire de séance :**

Pierre BOS

**COOPERATIVES SCOLAIRES : SUBVENTION ANNEE 2018/2019**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 462.50€ à la coopérative scolaire de l'Etang et 450€ à celle de Chanat.

*Voté à l'unanimité.*

**ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE DURTOL-CHANAT-NOHANENT-SAYAT : DEMANDE DE SUBVENTION 2019**

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 200 €.

*10 voix POUR et 1 CONTRE.*

**CULTURE LOISIRS : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - MARCHE DE L'ESPOIR**

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 200€.

*Voté à l'unanimité.*

**DISTRIBUTEUR DE PAIN - VILLAGE DE CHANAT : CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le conseil municipal autorise l'installation d'un distributeur de pains appartenant à la Boulangerie Lastique.

*Voté à l'unanimité.*

**DISTRIBUTEUR DE PAIN - VILLAGE DE L'ETANG : CHOIX DU FOURNISSEUR ET BAIL DE LOCATION**

Le conseil municipal décide d'acquérir un distributeur de pains auprès de la société « Ma Baguette » et d'en confier la gestion à la Boulangerie Lastique.

*Voté à l'unanimité.*

**RLV : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2019-2025 - AVIS SUR LE PROJET**

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de PLH.

*Voté à l'unanimité.*

**CONSEIL DEPARTEMENTAL : FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL 2019**

Le conseil municipal valide la programmation 2019 comme suit :

	<b>Intitulé de l'opération (par ordre de priorité)</b>	<b>Dépense HT subventionnable</b>	<b>Subvention sollicitée</b>
1	Mise en accessibilité et rénovation énergétique de la Salle du Four	135 750.00 €	23 077.50 €
2	Aménagement d'un espace de proximité dans un bâtiment communal désaffecté	93 661.75 €	15 922.50 €
3	Aménagement de la rue de la piala	160 588.25 €	27 300.00 €
<b>TOTAL 2019</b>		<b>390 000.00 €</b>	<b>66 300.00 €</b>

*Voté à l'unanimité.*